

ASSOCIATION LIBERTE COULEURS

3 Rue de la Volga

35 200 RENNES

**RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Exercice du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013

SOMMAIRE

- **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels**
- **Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les Conventions Réglementées.**

ASSOCIATION LIBERTE COULEURS

3 Rue de la Volga

35 200 RENNES

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013

ASSOCIATION LIBERTE COULEURS

3 Rue de la Volga
35 200 RENNES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de L'ASSOCIATION LIBERTE COULEURS établis en Euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception des points décrits dans le paragraphe suivant ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux adhérents de votre Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Rennes, le 3 juin 2014

Le Commissaire aux Comptes

SARL Isabelle GAUDUCHEAU et Associés
Société de commissariat aux comptes
Membre de la Cie Régionale de Rennes

Représentée par
Isabelle GAUDUCHEAU
Commissaire aux Comptes
Membre de la Cie Régionale de Rennes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2013 12			Exercice N-1 31/12/2012 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	4 459	4 284	174		174		
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage	11 562	4 002	7 559		7 559		
	Autres immobilisations corporelles	10 442	6 546	3 896		3 896		
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
	Participations mises en équivalence							
	Autres participations							
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés	15		15	15				
Prêts								
Autres immobilisations financières								
	TOTAL I	26 477	14 832	11 645	15	11 630	NS	
	Comptes de liaison TOTAL II							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	CREANCES (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés	20 297		20 297	63 214	42 917	67.89	
	Autres créances	28 491		28 491	37 237	8 747	23.49	
Valeurs mobilières de placement	40 000		40 000	60 000	20 000	33.33		
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	121 958		121 958	52 767	69 191	131.13		
Charges constatées d'avance (3)	213		213		213			
	TOTAL III	210 959		210 959	213 218	2 259	1.06	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	237 436	14 832	222 603	213 233	9 370	4.39	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise		9 870		9 870		
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves		38 660		38 660		
	Report à nouveau		24 610			24 610	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)		22 279		24 610	46 889	190.53
	Autres fonds associatifs						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
	Legs et donations						
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		3 478			3 478		
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
	TOTAL I		54 338		73 140	18 802	25.71
	TOTAL II						
Comptes de liaison							
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques		11 791		10 132	1 659	16.37
	Provisions pour charges		91 818		58 650	33 168	56.55
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	TOTAL III		103 609		68 782	34 827	50.63
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		16 167		20 164	3 998	19.83
	Dettes fiscales et sociales		48 489		45 325	3 164	6.98
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
Instrument de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance				5 821	5 821	100.00
	TOTAL IV		64 656		71 311	6 655	9.33
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		222 603		213 233	9 370	4.39

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

64 656 65 490

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services	42 476		98 565		56 089	56.91
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	240 159		225 117		15 042	6.68
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	35 209		24 967		10 242	41.02
Collectes						
Cotisations	90		10		80	800.00
Autres produits	527		223		304	136.22
TOTAL I	318 461		348 882		30 421	8.72
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	81 404		73 438		7 966	10.85
Impôts, taxes et versements assimilés	9 787		8 136		1 651	20.29
Salaires et traitements	156 007		142 059		13 947	9.82
Charges sociales	60 635		60 328		306	0.51
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	3 781		38		3 743	NS
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions	1 659		1 631		28	1.73
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	255		793		538	67.84
TOTAL II	313 527		286 423		27 104	9.46
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	4 934		62 459		57 525	92.10
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés		806		2 484	1 679	67.57
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V		806		2 484	1 679	67.57
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI						
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)		806		2 484	1 679	67.57
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)		5 740		64 944	59 204	91.16
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		5 013			5 013	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		302			302	
Reprises sur provisions et transferts de charges						
TOTAL VII		5 315			5 315	
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				58	58	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
TOTAL VIII				58	58	100.00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		5 315		58	5 373	NS
Impôts sur les bénéfices (IX)		166		336	170	50.60
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)		324 582		351 367	26 785	7.62
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+ VIII+IX)		313 693		286 817	26 876	9.37
SOLDE INTERMEDIAIRE		10 889		64 550	53 661	83.13
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		58 650		18 710	39 940	213.46
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		91 818		58 650	33 168	56.55
5. EXCEDENTS OU DEFICITS		22 279		24 610	46 889	190.53

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des dispositions du Code de Commerce, des principes prévus par le CRC 99-03 modifié relatif au Plan Comptable Général et par le Règlement CRC 99-01 modifié relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

- La détermination des fonds dédiés sur subventions a fait l'objet d'un nouveau mode de calcul basé sur l'avancement des temps d'intervention comparé à un objectif global de temps par action engagée.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	4 242		216
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	683		10 878
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 126		4 316
TOTAL	6 809		15 194
Autres titres immobilisés	15		
TOTAL	15		
TOTAL GENERAL	11 066		15 411

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			4 459	4 459
TOTAL			4 459	4 459
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			11 562	11 562
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			10 442	10 442
TOTAL			22 003	22 003
Autres titres immobilisés			15	15
TOTAL			15	15
TOTAL GENERAL			26 477	26 477

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	4 242	42		4 284
TOTAL	4 242	42		4 284
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	683	3 319		4 002
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 126	420		6 546
TOTAL	6 809	3 739		10 548
TOTAL GENERAL	11 051	3 781		14 832

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	42				
TOTAL	42				
Instal.techniques matériel outillage indus.	3 319				
Matériel de bureau informatique mobilier	420				
TOTAL	3 739				
TOTAL GENERAL	3 781				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotations exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	9 870				9 870
Réserves :					
Autres réserves	38 660				38 660
Report à nouveau		24 610		0	24 610
RESULTAT DE L'EXERCICE	24 610	24 610	22 279	0	22 279
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Subventions d'investissement			3 780	302	3 478
Provisions réglementées					
TOTAL I	73 140		18 499	303	54 338

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	10 132	1 659			11 791
TOTAL	10 132	1 659			11 791
TOTAL GENERAL	10 132	1 659			11 791
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 659			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	20 297	20 297	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	392	392	
Divers état et autres collectivités publiques	24 065	24 065	
Débiteurs divers	4 034	4 034	
Charges constatées d'avance	213	213	
TOTAL	49 000	49 000	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	16 167	16 167		
Personnel et comptes rattachés	16 224	16 224		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 642	25 642		
Impôts sur les bénéfices	166	166		
Autres impôts taxes et assimilés	6 457	6 457		
TOTAL	64 656	64 656		

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
- Envie de respect - E2R prévent° comportements sexistes + des violences		20 700	97 537	90 040	13 203
- Usages et abus prévent° des consom° de drogues par les jeunes		4 800	12 370	18 500	10 930
- Prévent° VIH/IST chez les jeunes		3 000	8 000	5 000	
- Prévent° "Maisons Fam. et Rurales"		2 200	2 200		
- Créat° d'une exposit° interactive TQS		6 200	20 361	30 500	16 339
- Prévent° vie affective et sexuelle chez les jeunes / milieu insert°		1 500	8 549	15 000	7 951
- Autonomisation des équipes - 5ème		2 250	5 266	14 000	10 984
- Autonomisation des équipes - 3ème			3 778	16 000	12 222
- Fondation Vinci Cité Solidaire		18 000	18 000		
- La contraception mieux la connaître pour mieux la choisir			3 000	3 000	
- Prévent° des conduites à risques chez jeunes sous main de justice			4 500	4 500	
- Printemps de la jupe et du respect			4 155	6 000	1 845
- prévent° comportements à risques - jeunes des Côtes d'Armor			1 656	20 000	18 344
TOTAL		58 650	189 372	222 540	91 818

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	2 670
Autres créances	28 043
Disponibilités	136
Total	30 849

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 998
Dettes fiscales et sociales	19 823
Total	26 821

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	213
Total	213

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Ventilation des subventions**

Répartition par secteur d'activité	Montant
CONSEIL GENERAL ILLE ET VILAINE	6 040
VILLE DE RENNES - SANTE	9 225
VILLE DE RENNES - FONCTIONNEMENT	10 354
CONSEIL REGIONAL BRETAGNE	26 000
ARS DT 35	64 000
RENNES METROPOLE	22 000
ACSE	52 040
MILDT 56	7 000
MILDT 35	32 000
MILDT 29	4 000
DRIPJJ	2 500
FONDS DE DOTATION BNP	5 000
Total	240 159

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Valorisation des contributions volontaires

Les contributions volontaires au titre du bénévolat pour 2013 sont de 1.800 heures valorisées au SMIC horaire, sans charges sociales.
Soit une valorisation du bénévolat à 16.974 euros.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2013 et comptabilisé au résultat de l'exercice est de 2400 euros TTC.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. La provision est inscrite au bilan.

Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/12/2013, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 527 heures, la valeur correspondante est estimée à 10.916 euros (salaires bruts pour 7.698 euros + charges patronales 3.218 euros).

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Charges et produits sur exercices antérieurs

Nature	Montant	imputé au compte
Produits		
- Annul° fact fourniss. antérieure à 2012	5 013	77200000
Total	5 013	

ASSOCIATION LIBERTE COULEURS

3 Rue de la Volga

35 200 RENNES

RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013

ASSOCIATION LIBERTE COULEURS

3 Rue de la Volga
35 200 RENNES

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Etabli en application de l'article 48
du décret 2005-1677 du 28 décembre 2005

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Rennes, le 3 juin 2014

Le Commissaire aux Comptes

SARL Isabelle GAUDUCHEAU et Associés
Société de commissariat aux comptes
Membre de la Cie Régionale de Rennes

Représentée par

Isabelle GAUDUCHEAU
Commissaire aux Comptes
Membre de la Cie Régionale de Rennes